

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6635>



Demandes d'exercice à temps partiel 2024-2025

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Publication date: samedi 16 décembre 2023

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– Pour télécharger la **note de service rectorale** (document .pdf), cliquez sur la vignette ci-dessous :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Note de service temps partiels 2024-2025

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Annexes Note de service temps partiel 2024-2025

ATTENTION, pour les retours à temps complet, les demandes devront être envoyées à la DIRH **pour le 11 janvier**.

Pour les demandes de temps partiel (nouvelles demandes, changement de quotité, demande pour une nouvelle période de 3 ans), **la campagne est ouverte du 14 décembre au 11 janvier 2024** .

Nouveautés : La note de service concerne les demandes de mise en **retraite progressive** car elle nécessite notamment l'octroi d'un temps partiel sur autorisation. L'agent qui souhaite bénéficier d'une retraite progressive doit formuler sa demande de retraite sur son compte ENSAP et, en parallèle, présenter une demande d'exercice de ses fonctions à temps partiel auprès de son chef d'établissement ou de service.

– Pour toute précision, contactez le [secteur Emploi de la section académique du SNES Dijon](#) (03 80 73 32 70).



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
